



Questions sur l'assurance habitation

Par PierreK

Salut,

J'me demandais si certaines d'entre vous avaient aussi vu leur assurance habitation un peu augmenter cette année. Rien de ouf, mais avec le budget bébé qui arrive, ça se sent assez vite. Je sais que parfois c'est à cause de trucs comme les catastrophes naturelles ou l'indexation des contrats, mais perso je me demandais surtout comment vous gérez ça au quotidien. Vous restez chez le même assureur ou vous avez déjà tenté de renégocier, voir changer pour économiser un peu ? Moi j'ai checké vite fait [[url=https://www.legassur.fr](https://www.legassur.fr)]Legassur[[/url](#)], ça donne quelques pistes intéressantes sans trop se prendre la tête.

Par janus2

Bonjour,
Ce forum est consacré au droit, votre question n'est pas vraiment d'ordre juridique.

Par CLipper

Bonjour PierreK,

Je me hasarde a repondre a votre question* " non juridique " par une réponse qui j'espere sera considérée comme "juridique".
Chaque année, malheureusement, l'assurance habitation augmente. Je crois que l'an dernière ou l'année d'avant la mienne a pris presque 10%.

Si votre contrat actuel a plus d'un an, il peut etre résilié a tout moment du contrat (référence juridique: LOI Hamon).
Ainsi, faire un petite étude comparative sur 2 ou 3 assureurs différents en leur demandant devis pour assurer votre logement avec memes garanties que chez votre assureur actuel. Chez mon ancien assureur , pas de négociation possible a part baisser les garanties.

Si vous en trouvez un moins cher, vous pouvez en changer..

(c'est complètement d'actualité pour moi puisque je viens de changer d'AH pour une 2 fois moins chère pour année 2026 (devis fait avec augmentation annuelle) , mêmes garanties +1 et franchises plus basses.)

J'ai du trouver un assureur low cost, a mes risques et périls diront certains ici surement

[* pour moi, c'est parce que vous avez " mal" formulé votre question .C'est pas évident quand on arrive sur un form de connaitre d'emblée son fonctionnement.]

Bonne journée

Par yapasdequoi

Bonjour,
Sur internet vous trouverez des sites de comparateurs, et aussi des organisations de consommateurs qui peuvent vous conseiller.

Le choix d'un assureur est parfois délicat : il faut bien comparer les garanties et demander des devis.

Selon la sinistralité (= l'historique de vos sinistres) les devis peuvent varier.